



VILLE DE  
**MONT-JOLI**

# Le Murmure

**Numéro 26**  
Été 2016

Conseil municipal

Mairesse:  
Danielle Doyer

Conseillers:

Districts:

- 1 – Gilles Lavoie
- 2 – Normand Gagnon
- 3 – Georges Jalbert
- 4 – Jean-Pierre Labonté
- 5 – Jacques Dumas
- 6 – Denis Dubé

Nous joindre:  
40, avenue Hôtel-de-Ville  
Mont-Joli (Québec)  
G5H 1W8

418 775-7285, #2100

Travaux publics  
418 775-5270, #2160

[www.ville.mont-joli.qc.ca](http://www.ville.mont-joli.qc.ca)



Parc du ruisseau Lebrun

Environnement	2
Parlons bon voisinage !	3
La Fresqu'Ô Fête	4
Urbanisme et embellissement	6
Info-Loisirs	7
Mardis musicaux	8

## Jolis rendez-vous estivaux !



Voilà ce que vous propose la Ville de Mont-Joli, par le biais de son service des loisirs ainsi que de la Corporation de développement économique (CODEM), à la tête de l'animation touristique et de la Fresqu'Ô Fête qui se tient du 7 au 10 juillet ! Ajoutons-y les nombreux événements organisés à l'initiative des organismes du milieu, ce qui nous donne un calendrier culturel, de loisirs et sportif bien occupé.

Que ce soit au sein des infrastructures de sports, au camp de jour ou dans nos espaces verts, plusieurs rendez-vous sont proposés aux citoyens afin de se divertir et de conserver un mode de vie actif. Je remercie particulièrement Gino Ouellet, des entreprises Bois BSL, qui a poursuivi son implication au sein du Château Landry en contribuant financièrement à l'aménagement de la scène extérieure. Cette année, le public disposera de bancs et les artistes d'un toit sur la scène afin de les protéger du soleil et des intempéries.

Je profite de cette édition du journal pour souhaiter la bienvenue à M. Gilles Lavoie, élu conseiller pour le district 1, lors des élections partielles du 19 juin. M. Lavoie connaît bien l'engagement municipal, ayant été conseiller durant près de 25 ans déjà.



## Une nouvelle image de marque !

Ce printemps, la CODEM dévoilait devant le milieu socioéconomique une nouvelle image de marque et un nouveau positionnement de mise en marché. Vous aurez ainsi constaté que la nouvelle image de notre ville se déploie à partir du thème « JOLI », décliné en divers attraits et qualités. «Joli monde d'opportunités», «Jolis rendez-vous» ou encore «Joli centre-ville» sont autant de qualificatifs permettant de présenter notre ville. Panneau routier à l'arrivée de l'autoroute 20, affiches promotionnelles et site Web font partie des outils de communication mis de l'avant. Nous constatons avec plaisir que plusieurs citoyens se retrouvent dans tous ces qualificatifs qui montrent à quel point notre ville est chaleureuse, inventive et accueillante !

En terminant, je vous souhaite un été des plus chaleureux. Profitez des activités qui vous sont proposées, dont la Fresqu'Ô Fête, devenue un rendez-vous estival incontournable !

Danielle Doyer  
Mairesse



**Gilles Lavoie**  
District 1

Bienvenue au conseiller municipal, Monsieur Gilles Lavoie, élu le 19 juin dernier lors des élections partielles.

Les citoyens seront au fait des dossiers relevant du nouvel élu dans la prochaine édition du Murmure.



**Normand Gagnon**  
District 2

Ressources humaines  
Office municipal  
d'habitation  
CODEM  
Village-Relais  
Comité de circulation  
Sécurité publique  
Murmures de la Ville  
Comité revitalisation

## Le saviez-vous ?

La collecte des bacs bruns se fait tous les mardis, et ce, jusqu'à la fin du mois de septembre ! Profitez de cette fréquence hebdomadaire pour faire vider votre bac chaque semaine, même s'il n'est pas plein.



## Trucs et astuces en cette période estivale

- Placez le bac brun à l'ombre, à l'abri du soleil. Refermez bien le couvercle.
- Même si le bac n'est pas plein, faites-le vider à chaque collecte.
- Rincez-le avec de l'eau et du détergent doux ou du vinaigre blanc.
- Saupoudrez un peu de bicarbonate de soude au fond du bac pour en faciliter l'entretien.
- Placez vos viandes ou les os enveloppés dans du papier journal au congélateur jusqu'au jour de la collecte.

## Voici les trois catégories de produits que vous devriez déposer dans votre bac brun :

- Résidus alimentaires : fruits et légumes, viandes et os, poissons et fruits de mer, œufs et coquilles, produits laitiers, graisses animales et végétales, pâtes, pains et céréales, gâteaux, biscuits, confitures, café et filtres à café.
- Résidus verts : résidus du jardin et du désherbage (pas de gazon).
- Papiers et cartons souillés : papiers journaux, sacs en papier, boîtes de pizza, essuie-tout et serviettes de table.

**En cas de doute, consultez «Une collecte qui carbure» au [www.co-eco.org](http://www.co-eco.org) ou téléphonez sans frais au 1 888-856-5552.**

## Écocentre de La Mitis

428, avenue Roger-Marcoux (près de l'aéroport) Téléphone : 418 785-0055

## Horaire

Lundi au vendredi : 8 h à 17 h  
Samedi : 8 h à 12h, 12 h 30 à 16 h.

Information sur les produits acceptés : [www.lamitis.ca](http://www.lamitis.ca)

## Patrouille environnementale au travail !

La Ville de Mont-Joli accueille cet été Mélanie Gagnon-Imbeault à titre de patrouilleuse environnementale. Mélanie circulera dans les rues de Mont-Joli et visitera les citoyens afin de les conseiller dans leurs pratiques environnementales, notamment la consommation avisée de l'eau potable. Cette présence importante sur le terrain permettra d'améliorer notre effort collectif en matière d'économie d'eau potable ! Pour toute question ou pour joindre Mélanie, téléphonez au 418 775-7285, # 2163.



## Périodes d'arrosage

De 4h à 7h et de 19h à 22h

**Districts 1 et 2** : lundi et jeudi

**Districts 5 et 6** : mercredi et samedi

**Districts 3 et 4** : mardi et vendredi



Des contraventions seront données aux personnes arrosant en dehors de ces périodes.

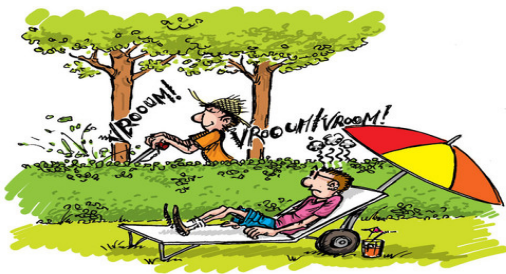
## Contribuez à réduire la consommation d'eau à Mont-Joli !



La Ville participe au Programme de produits économiseurs d'eau et d'énergie homologués «Watersens» qui vise à appuyer les collectivités dans leurs efforts de réduction de consommation de l'eau.

Des trousse d'économie d'eau pour la douche seront distribuées gratuitement aux 100 premières personnes se présentant au kiosque d'information le dimanche 10 juillet, lors de la Fresqu'Ô Fête, dans la cour extérieure du Château Landry, en avant-midi, et au stade du centenaire en après-midi. Une preuve de résidence à Mont-Joli sera demandée. Ces trousse comprennent notamment une pomme de douche et un aérateur de robinet pour la salle de bain. Ces produits permettent d'économiser jusqu'à 100 \$ par année sur la facture d'électricité tout en utilisant 40% moins d'eau.





En cette période estivale où nous profitons de nos cours, balcons et jardins, voici quelques règles de cohabitation et de civisme pour favoriser la quiétude et l'harmonie dans votre quartier.

**Minimisez les nuisances sonores...** Évitez de passer la tondeuse à 7h le matin ou de faire fonctionner vos équipements ou outils de rénovation durant plusieurs heures sans arrêt. Vous prévoyez faire plus de bruit qu'à l'habitude? Prévenez vos voisins! Ils se sentiront respectés et pourront se préparer en conséquence.

**En bref, faire preuve de civisme c'est aussi :**

- Tenir les chiens en laisse et apporter un sac à excréments lors des promenades;
- Respecter les traverses piétonnières et les limites de vitesse;
- Utiliser l'eau potable de façon responsable;
- Disposer des déchets dans les poubelles des parcs et espaces publics;
- Respecter les périodes permises pour les ventes de garage;
- Respecter les règles entourant l'aménagement d'un foyer extérieur, afin de ne pas incommoder les voisins avec la fumée (le pare étincelle est notamment obligatoire).

### **Interdiction de faire des feux d'artifice**

La Ville de Mont-Joli rappelle que les feux d'artifice sont interdits, selon le Règlement concernant les nuisances publiques et applicable par la Sûreté du Québec. Cette interdiction est une question de sécurité face aux risques d'incendie. Vous pouvez communiquer avec la Sûreté du Québec afin de dénoncer une situation et porter plainte également au service du greffe de la Ville à l'adresse : [mont-joli@ville.mont-joli.qc.ca](mailto:mont-joli@ville.mont-joli.qc.ca). Téléphone : 418 775-7285, poste 2111.

**Bon été, dans le respect de tous !**

Le règlement concernant les nuisances publiques et applicable par la Sûreté du Québec est disponible à l'adresse suivante : [www.ville.mont-joli.qc.ca/reglements](http://www.ville.mont-joli.qc.ca/reglements).

### **Votre animal a-t-il sa médaille ?**

Si non, il est grand temps de remédier à la situation. Les propriétaires de chiens ou de chats doivent en effet munir leur animal d'un médaillon d'identité. Grâce à cette mesure, dont la gestion a été confiée à la Société protectrice des animaux du littoral (SPAL), plusieurs chiens et chats ont été sauvés et ramenés à leur propriétaire !



### **Séance d'information et d'enregistrement**

Afin de permettre aux citoyens de renouveler ou d'inscrire leur animal, la SPAL sera présente à Mont-Joli, au sous-sol de l'hôtel de ville, selon l'horaire suivant :

**7 juillet, 11 août,  
25 août et 15 septembre  
de 15h30 à 17h30.**

En dehors de ces périodes, il s'agit de se rendre au Dépanneur du Carrefour (219 avenue Doucet) et de remplir un formulaire prévu à cet effet. Vous pourrez récupérer le médaillon dans les dix jours suivant, toujours au Dépanneur du Carrefour. Il est également possible de se procurer un médaillon en se rendant aux bureaux de la SPAL les dimanches, de 13h à 16h, pour la période estivale: 6B Petit Rang 3 à Saint-Anaclet.

Information : 418 723-1333

Courriel : [spadulittoral\\_medaille@outlook.com](mailto:spadulittoral_medaille@outlook.com).

Coût de la licence pour un an

- Chien ou chat non stérilisé : 20 \$ et 10\$ par année subséquente. Une photo de l'animal est souhaitée pour le dossier.
- Chien ou chat stérilisé : 5 \$ de rabais la 1ère année si une preuve de stérilisation est fournie et 10\$ par année subséquente.
- Chien ou chat adopté dans un refuge ou une société protectrice des animaux à but non lucratif : GRATUIT la première année - 10\$ par année subséquente.



**Georges Jalbert**  
District 3

Fonds de retraite  
Politique familiale et des aînés  
Travaux publics  
Sécurité incendie  
Fondation de la Ville  
CODEM  
Comité revitalisation  
Mont-Joli  
Urbanisme



**Jean-Pierre Labonté**  
District 4

Sports et loisirs  
Comité des dons  
Action communautaire  
Corporation des événements spéciaux  
Corporation du stade du centenaire  
Accueil des nouveaux arrivants  
Finances



**Jacques Dumas**  
District 5

Comité d'embellissement  
Petit Plantarium  
Parc du ruisseau Lebrun  
CLAC - Château Landry  
Maison des jeunes  
Politique familles-aînés  
Sports et loisirs  
Comité d'embellissement  
Ressources humaines  
Fonds de retraite des employés



**Denis Dubé**  
District 6

Urbanisme  
Finances  
Sécurité publique  
Sécurité incendie  
Travaux publics  
Comité des dons  
Corporation des événements spéciaux  
Comité de circulation

# La Fresqu'Ô Fête

Mont-Joli du 7 au 10 juillet 2016



**BRACELETS EN PRÉVENTE À 18\$**  
jusqu'au 7 juillet 2016 à 12 h

**À LA PORTE 30 \$**  
7 juillet 2016 à compter de 19 h

Gratuit pour les 12 ans et moins

### Commanditaires officiels



PROGRAMMATION COMPLÈTE SUR [www.fresquofete.com](http://www.fresquofete.com)



**JEUDI 7 JUILLET 20 H**  
**AZIMUT!**

Un groupe dynamique au répertoire très varié, axé sur la musique de danse et la musique populaire des années 70 à aujourd'hui.



**VENDREDI 8 JUILLET 20 H**  
**DUO DB**

Le Duo DB formé de Donald Poirier et de Bryan Fortin proposera un répertoire allant du rock au country.



**VENDREDI 8 JUILLET 22 H**  
**KING MELROSE**

Énergique et attachant, cet artiste talentueux manie avec charisme les sonorités blues, soul et pop. King Melrose s'est vu remettre un prix n° 1, SOCAN pour la chanson « Ne me laisse pas tomber ». L'album « Bleu » est au top 10 du palmarès francophone québécois depuis plusieurs mois.



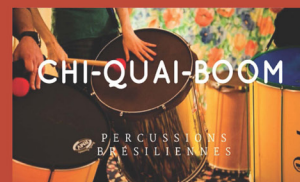
**SAMEDI 9 JUILLET 20 H**  
**IRVIN BLAIS**

Établi comme un artiste accessible et incontournable, il s'est forgé un nom solide dans les régions du Québec et les provinces franco-canadiennes. Sa musique lui ressemble, elle traverse le corps et fait danser ! Il occupera la scène toute la soirée !

**DIMANCHE 10 JUILLET**

**SCÈNE EXTÉRIEURE BOIS BSL DU CHÂTEAU LANDRY**

11 h : Atchoum  
12 h : Le groupe CHI-QUAI-BOOM  
10 h 30 à 16 h : Performance en art mural avec 4 artistes-peintres.



**SOUS LE CHAPITEAU**

13 h 30 : spectacle de Christine et Sébastien  
17 h : fermeture du festival

# À voir : le circuit touristique estival

## La Gare de la Rivière-Blanche

Halte récréotouristique du Carrefour giratoire

À visiter : l'exposition « Au rythme du train » qui met l'accent sur les années 1950 à 1960, avec des photographies d'époque.

On y trouve également des artéfacts de même qu'une maquette reproduisant des locomotives sur la rue de la Gare, vibrante d'activités à cette époque d'après-guerre. Ouvert tous les jours à compter du 29 juin.



## Visite du circuit des fresques, des arts et du patrimoine

Château Landry : 1588, boul. Jacques-Cartier

Ce circuit culturel vous fera découvrir, au fil des rues et des harmonies de couleurs, une facette de notre histoire locale et régionale. Visites guidées de 10h à 18h tous les jours de l'été.

**Information : [www.tourismemont-joli.com](http://www.tourismemont-joli.com)**



## Animation culturelle sur la scène extérieure Bois BSL

C'est le 28 juin que débute la saison des mardis musicaux sur la scène extérieure Bois BSL du Château Landry ! Grâce au soutien de l'entreprise de Monsieur Gino Ouellet, la scène extérieure bénéficie d'améliorations notables, soit des bancs à la disposition du public et une toile sur la scène afin de protéger les artistes. Les spectacles sont présentés les mardis à 18h30 du 28 juin au 16 août. Programmation en page 8.



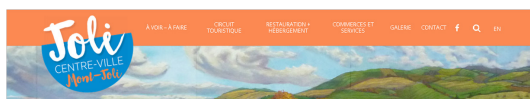
## Centre de découverte ZOOM NATURE

251, avenue Sanatorium

Lors d'une excursion au parc du ruisseau Lebrun, profitez de l'occasion pour visiter le centre de découvertes ZOOM NATURE ! Collection d'herbiers et d'insectes, de roches, minéraux et fossiles sont présentés aux visiteurs, sans oublier les reptiles vivants qui fascinent notre imaginaire... tortues, serpents et lézards sont en effet bien nourris tout l'été à ZOOM NATURE !



Ouvert du 24 juin à la mi-août, de 12h à 17h. Réservation pour des groupes au 418 775-7285, #2158.



## À suivre sur le Web :

**[www.tourismemont-joli.com](http://www.tourismemont-joli.com)**

Pour demeurer au fait des événements se tenant sur le territoire de Mont-Joli, visitez le nouveau site Web créé dans le cadre de la nouvelle image de marque de la Ville. Dédié aux touristes en visite à Mont-Joli, il permet également aux citoyens de suivre les fêtes, activités culturelles et sportives près de chez-eux !



## Au Château Landry Maison de la culture

Venez entendre un concert de guitare avec Nicolas Migneault, originaire de St-Joseph-de-Lepage.

Partez à la découverte de cet instrument à travers les œuvres de compositeurs allemands, français, brésiliens et espagnols. Un voyage parcourant les époques et les pays où la guitare a marqué les esprits.



**Le jeudi 21 juillet, en formule 5 à 7**

Entrée libre

## Horaire estival Bureaux administratifs

**24 mai au 5 septembre**

### Hôtel de Ville

Lundi au jeudi  
8 h à 12 h - 13 h 15 à 16 h 30  
Vendredi  
8 h 30 à 12 h

### Service des travaux publics et de l'urbanisme

Lundi au jeudi  
7 h à 12 h - 13 h à 17 h  
Vendredi  
8 h à 12 h



## Séances du conseil 20h30

11 juillet  
15 août  
6 et 19 septembre  
3 et 17 octobre  
7 et 21 novembre  
5 décembre

## Compte de taxes

1er septembre :  
3e versement au compte  
de taxes

1er novembre :  
Dernier versement au  
compte de taxes



## Prochaines périodes permises pour les ventes de garage

12 au 18 septembre  
10 au 16 octobre

Information :

418 775-7285, poste 2162.



La Ville de Mont-Joli a adopté un nouveau règlement

concernant les animaux sur le territoire.

Cette réglementation encadre davantage la possession des animaux domestiques. Rappelons notamment que les médaillons d'identification sont obligatoires et que plusieurs races canines sont interdites : bull-terrier, pit-bull-terrier, chiens hybrides issus de races de chiens d'attaque.

Le règlement rappelle également que le parc canin est le seul endroit où l'on peut laisser un chien courir librement. Autrement, les chiens doivent être tenus en laisse. La nouvelle réglementation prévoit aussi des règles quant aux soins apportés aux animaux. Les amendes varient de 100 \$ pour une première infraction jusqu'à 1 000 \$ dans le cas de récidives.

Information : [www.ville.mont-joli.qc.ca/reglements](http://www.ville.mont-joli.qc.ca/reglements), Téléphone au 418 775-7285, poste 2162.

## Quatre-vingt-cinq...

Voilà le nombre d'arbres qui s'ajoutera à la cinquantaine qui a été plantée depuis deux ans sur le territoire de Mont-Joli, dans le cadre du projet de foresterie urbaine de la Ville et du comité d'embellissement.



Cet ajout de végétaux est rendu possible grâce à une aide financière de 10 000\$ du Programme ÉcoConnexions – de terre en air du CN. De son côté, la Ville avait planifié au budget une somme de 10 000 \$ qui s'ajoute à l'aide financière reçue. Ce fonds permettra la plantation d'arbres dans trois zones distinctes: l'entrée nord de la ville avec un prolongement sur la rue D'Anjou, l'entrée sud avec un prolongement sur le boulevard Gaboury et le secteur du parc industriel Julien-Bouchard. Les travaux de plantation sont en voie de se terminer par les responsables horticoles du service des travaux publics et de l'urbanisme.

En considérant les arbres plantés depuis deux ans dans le cadre du projet de foresterie urbaine, ce sont près de 150 végétaux qui auront été ajoutés à Mont-Joli. Cette initiative fait partie d'une série de mesures visant l'amélioration de l'environnement et prévues à la Politique familles-ânés.

## Protégeons les arbres en ville

Le service d'urbanisme s'inquiète d'une volonté de plus en plus gandissante chez des citoyens de couper des arbres sur leur propriété. La Ville rappelle que l'abattage domestique d'arbres doit s'effectuer selon les dispositions du règlement de zonage.



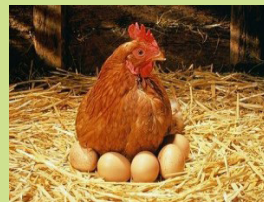
Pour abattre un arbre, un permis est requis et l'émission de ce dernier est précédée d'une évaluation sur le terrain. L'inspecteur en urbanisme vérifiera en outre si l'arbre est atteint d'une maladie incurable, s'il est dangereux pour la sécurité des personnes ou encore s'il risque de causer des dommages à la propriété publique ou privée. Bref, il faut une très bonne raison pour couper un arbre.

Rappelons que des contraventions sont émises aux personnes contrevenant à la réglementation, qui, précisons-le, vise à protéger le couvert forestier urbain au bénéfice de toute la collectivité.

Information : 418 775-7285, poste 2162

## Les poules pondeuses sont les bienvenues à Mont-Joli !

Voilà la décision prise en séance du conseil le 6 juin dernier. En adoptant un nouveau règlement concernant les animaux sur son territoire, les élus ont décidé de répondre favorablement à la demande de familles désireuses d'élever des poules en ville. Certaines conditions s'appliquent toutefois.



- Un maximum de 3 poules est accepté, et ce, uniquement pour la récolte des oeufs;
- Cette permission s'applique aux résidences et non aux immeubles à logements;
- Les coqs sont interdits;

- Également, plusieurs règles sont prévues en ce qui concerne la propreté, la conception du poulailler, la ventilation, etc.

Les informations sont disponibles sous la rubrique [www.ville.mont-joli.qc.ca/reglements](http://www.ville.mont-joli.qc.ca/reglements), de même que par téléphone au 418 775-7285, poste 2162.

## Vous planifiez aménager un petit poulailler chez vous ?

Consultez le site : [www.poulesenville.com](http://www.poulesenville.com). On y trouve beaucoup d'information sur la garde des poules pondeuses en milieu urbain, de façon sécuritaire et responsable.

## Profitez du complexe sportif !

174, avenue Ross (418 775-2302)

- Pataugeoire
- Terrains de tennis
- Terrains de ballon-volant
- Terrains de baseball
- Parc de planches à roulette
- Parc Richelieu (modules de jeux)
- Soccer

## Camp de jour

Les parents sont invités à consulter chaque semaine la programmation du camp de jour afin d'être au fait des activités et sorties prévues. Suivez la page Facebook de la Ville ou consultez le : [www.ville.mont-joli.qc.ca/loisirs/camp-de-jour](http://www.ville.mont-joli.qc.ca/loisirs/camp-de-jour)



## Gardez la forme !

Le Club des 50 ans et plus vous invite à profiter de son parcours santé situé à la halte récréo-touristique du Carrefour giratoire. Six stations d'exercices sont destinées à la pratique d'entraînement musculaire et réservées aux personnes de 13 ans et plus. Bon entraînement !



## Parc du ruisseau Lebrun

251, avenue Sanatorium

Un réseau de marche de près de 4 kilomètres attend les randonneurs. Banc de repos, tables à pique-nique, mangeoires pour les oiseaux agrémentent les lieux.



## Bibliothèque Jean-Louis-Desrosiers

Abonnement gratuit pour les résidents de Mont-Joli et de la MRC de La Mitis

### Horaire estival

Dimanche et lundi	Fermée
Mardi	12 h 30 à 20 h
Mercredi	Fermée
Jeudi	12 h 30 à 20 h
Vendredi	9 h à 18 h
Samedi	12 h 30 à 16 h 30

### Club de lecture estival

Sur le thème « Il était une fois ton livre », vos enfants s'amuseront et découvriront de nouveaux livres au Club de lecture estival ! Prix à gagner. Inscription auprès des préposées du comptoir de prêt.

### Exposition

30 mai au 17 Juin : Élèves de l'École Les Alizés

20 juin au 30 juillet : Huguette Lefrançois et Nicole Bélisle

Août : à confirmer

Septembre : Jacinthe-Annie Bélanger

## Spectacles présentés à la bibliothèque

### 8 juillet à 10h

#### «Renardo a le trac !»

Public cible : 1 à 8 ans

Dans ce conte féérique où les animaux cohabitent avec les lutins, Anna et Aelin Zachaël font découvrir leurs marionnettes à fils de bois.



### 8 juillet à 13h30

Spectacle de violon pour les aînés  
Airs d'autrefois, tango, musique traditionnelle, populaire, jazz, valse musette.



## Nouveauté au Parc Richelieu !

Le service des loisirs, avec la contribution financière de la Fondation Bébé Maxime, a procédé à l'installation d'une balançoire adaptée pour les enfants à mobilité réduite. Cette balançoire sur mesure permet aux enfants et aux parents de mieux profiter de cet espace vert.

Cet aménagement adapté s'inscrit dans le cadre de la Politique familles-aînés qui vise, en outre, une plus grande inclusion de toutes les personnes qui vivent à Mont-Joli.

Le Murmure est produit et imprimé par la Ville de Mont-Joli,

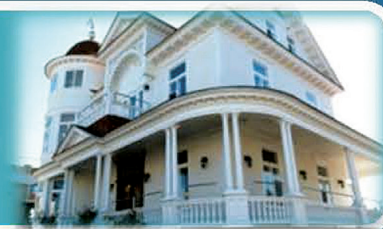
Tirage : 3500 copies



VILLE DE  
MONT-JOLI

**Jolis**  
RENDEZ-VOUS

**Animation culturelle estivale**  
**Scène extérieure Bois BSL**  
**Château Landry**  
1588, boulevard Jacques-Cartier



**Les mardis musicaux 18 h 30**

28 juin

**Fred Béland et Benoit Joncas**

Duo festif aux accents folk et country. De quoi faire danser l'assistance en ce début d'été !



FRED ET BENOIT

5 juillet

**Total country band**

De Irvin Blais à Louis Bérubé en passant par Allan Jackson, ce groupe de 5 musiciens saura combler par leurs diversités musicales.

12 juillet à  
14h

**Animation en chant choral pour les aînés**

Avec Bérard Dupéré qui proposera un répertoire bien connu du public. Toutes les voix sont les bienvenues pour chanter en cœur !

12 juillet

**François Bérubé et Michel Malenfant**

Rétrospective des plus grands succès des années 1980 à aujourd'hui (Harmonium, Daniel Bélanger, Sting, Supertramp).

19 juillet

**Jean-François Roy**

Concert de chansons francophones, dont certaines sauvées de l'oubli, et quelques classiques d'auteurs-compositeurs dont Vigneault et Brassens.

26 juillet

**Véronique Bilodeau** - Lauréate du Tremplin de Dégelis (2013)

Accompagnée de 2 musiciens, l'auteure-compositrice-interprète chante sur son quotidien et la vie. Un rendez-vous avec la découverte !

2 août

**Mélody**

Grands succès à saveur country, pour le grand plaisir des habitués de Mélody qui pourront danser sur leurs chansons préférées.

9 août

**Ian Lévesque et Jonny Arsenault**

Soirée aux saveurs blues et rock avec Jonny Arsenault, participant à l'émission La Voix ! Avec la guitare tranchante du gaspésien Ian Lévesque !

16 août

**Hommage à Alain Barrière avec Bérard Dupéré**

Un retour sur la carrière du chanteur et les succès qu'on ne peut oublier tels que « Tu t'en vas » et « Elle était si jolie ».



JEAN-FRANCOIS ROY



MELODY



BÉRARD DUPÉRÉ



MICHEL MALENFANT ET  
FRANÇOIS BÉRUBÉ



VÉRONIQUE BILODEAU



IAN LÉVESQUE ET JONNY ARSENAULT  
CBI DUO

**Apportez votre chaise !**  
En cas de mauvaise température, les spectacles ont lieu à la salle Père-André-Boutin.  
Information : 418 775-7285 # 2114

**Spectacles jeunesse**

5 juillet, 10 h

*Fredo le magicien*



26 juillet, 10h

*Marimba et la princesse des pirates*



27 juillet, 18h30

*Toute une livraison !*



2 août, 10h

*Coquine et Scaparo*

